

SEANCE DU 24 JANVIER 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Benoît ANQUETIN, Maire .

Etaient présents: Besset, Delande, Verges, Jouen, Lefrançois, Boquier, Séhier ; Mmes Michel, Esnault formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Quenehen

Absents : Blard, Secret

Madame Michel a été nommée secrétaire.

CONVENTION POUR LE FINANCEMENT PAR LA CAF DU CENTRE DE LOISIRS

Le Conseil Municipal adopte la convention et charge Monsieur le Maire de signer cette convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service relative à l'accueil de loisirs.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR LA COUVERTURE DE L'EGLISE D'EPINAY

Vu le mauvais état de la toiture de l'église d'Epinay, pour laquelle des travaux de réfection de façades sont programmés, Monsieur le Maire présente à l'assemblée un devis de l'Entreprise GALLIS pour la couverture de l'église d'Epinay, d'un montant de 23 289,61 €

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte de faire réaliser la couverture de l'Eglise d'Epinay et charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du Conseil Général une subvention au taux maximum pour un montant hors taxes de travaux de 19 742,92 €

DEMANDE DE SUBVENTION DGE 2008 POUR LA REFECTION DES FACADES ET LA COUVERTURE DE L'EGLISE D'EPINAY

Vu le mauvais état de la toiture et des façades de l'église d'Epinay, Monsieur le Maire présente à l'assemblée un devis de l'Entreprise GALLIS pour la couverture de l'église d'Epinay, d'un montant de 23 289,61 € ainsi qu'un devis de l'Entreprise LANFRY pour la réfection des façades de 91 581,36 €

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte de faire réaliser la couverture et la réfection des façades de l'Eglise d'Epinay et charge Monsieur le Maire de solliciter auprès de l'Etat une subvention D.G.E. 2008 pour un montant hors taxes de travaux de 96 315,96 €

DEMANDE DE SUBVENTION CLASSE DE MER

En mars 2008, c'est 68 élèves de l'école primaire qui partiront une semaine à St Pair sur mer dans la Manche.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du Conseil Général une subvention pour les classes de mer pour l'année 2008.

QUESTIONS DIVERSES

* Affaires scolaires :

Monsieur le Maire informe le Conseil que pour le remplacement de Mme Renaux, démissionnaire, pour le ménage de l'école primaire, une personne a été recrutée en contrat d'accompagnement à l'emploi de 20 heures hebdomadaires. Cette personne pourra faire des remplacements d'agents de classes maternelles, de cantine, d'entretien de la Mairie, ou de la salle St Romain ...Cet emploi est subventionné à 60 % par le CNASEA.

* Voirie :

Les travaux d'éclairage public de la sente de la ravine vont être entrepris très prochainement par la Société GARCZYNSKI TRAPLOIR : la circulation sera interdite aux piétons.

Pour boucher les trous noirs, des lampadaires vont être installés Route du Parc Languet, Route du Champ des Oiseaux, Chemin de la Source, Impasse du Bois des Princes, Chemin du bois des Chartreux et du Chemin du Coffre.

Le tapis de la route du Parc Languet est fait. Sur le nouveau tronçon de piste cyclable, la signalisation horizontale a été peinte.

Route de Lyons l'éclairage public est maintenu la nuit, jusqu'à ce que le bourrelet axial soit peint. L'abri bus de l'arrêt Mairie doit être installé avant l'inauguration de la place de l'église et du RD42 -

* Cimetière :

Suite à la fixation du tarif pour le colombarium, la commission cimetière devra se réunir pour établir un règlement.

* Cross du 12 janvier 2008 :

Il a eu lieu à Saint-Aubin-Epinay et a réuni 100 enfants.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Besset et tous les bénévoles.

* Eau de l'Agglo :

La Communauté de l'Agglomération Rouennaise sollicite deux habitants bénévoles, par commune, pour être des goûteurs d'eau.

* Travaux communaux :

- *Centre Culturel Saint Romain*

La commission travaux qui s'est réunie dernièrement, a retenu un choix de matériaux pour la réfection du sol de la Salle Vaumousse.

Les travaux sont programmés pour février 2008 : ils doivent durer du 11 février au 2 mars 2008.

- *Groupe scolaire*

Pour la réfection du groupe scolaire (école primaire, extension du dortoir maternelle, déplacement du préau) deux architectes ont été retenus, parmi les six consultés : A3 et le cabinet ARCHITRAVE. Ces architectes doivent travailler à la réalisation d'une esquisse

pour laquelle un choix sera fait, pour un projet définitif. Pour cette opération, une subvention de 40 % du montant hors taxes pourra être demandée au Conseil Général. Dans le cadre de travaux d'économie d'énergie, l'Etat pourra attribuer à la commune une subvention de 20 à 30 %.

- *Eglise d'Epinay*

Les travaux de réfection des façades pourraient débuter début mars.

Il serait souhaitable que les travaux de couverture puissent être réalisés simultanément à ceux de réfection des façades, de manière à n'avoir à payer qu'une facturation d'un échaffaudage.

* Réservation de la Salle St Romain :

Suite à la demande de prêt gratuit d'une salle pour l'assemblée générale de la Maison des Sciences et Techniques de Haute-Normandie, le conseil municipal émet un avis favorable, dans le cas d'une disponibilité de salle.

Calendrier :

- le 12 février 2008 à 18 heures 30 : Commission logement
- le 12 février 2008 à 19 heures : Centre Communal d'Action Sociale
- le 25 février 2008 à 20 h 30 : Commission finances
- le 28 février 2008 à 20 heures 15 : Commission liste électorale
- le 28 février 2008 à 20 heures 30 : Conseil Municipal